



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.17/IPF/1997/L.1
19 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Groupe intergouvernemental spécial
sur les forêts
Quatrième session
11-21 février 1997
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DU GROUPE SUR LES TRAVAUX
DE SA QUATRIÈME SESSION

Chapitre _____

QUESTIONS D'ORGANISATION ET QUESTIONS DIVERSES

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable a tenu sa quatrième session du 11 au 21 février 1997, en application de la décision 1996/230 du Conseil économique et social. Le Groupe a tenu ... séances (1re à ... séance).
2. La session a été ouverte par l'un des Coprésidents, M. Martin Holdgate (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). L'autre Coprésident, M. Manuel Rodríguez (Colombie) a aussi fait une déclaration liminaire.
3. Le Secrétaire général adjoint chargé de la coordination des politiques et du développement durable a également fait une déclaration liminaire.

B. Élection du bureau

4. À la 1re séance, tenue le 11 février 1997, le Groupe intergouvernemental a élu pour vice-président M. S. K. Pande (Inde), qui remplacera M. M. F. Ahmed (Inde), lequel a pris sa retraite.
5. Le bureau du Groupe intergouvernemental est composé comme suit :

Coprésidents : M. Martin Holdgate (Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord)
M. Manuel Rodríguez (Colombie)

Vice-Présidents : M. Juste Boussienguet (Gabon)
M. S. K. Pande (Inde)
M. Anatoliy I. Pisarenko (Fédération de Russie)

6. Comme il en avait été décidé à la deuxième session du Groupe intergouvernemental, M. Juste Boussienguet (Gabon) a de nouveau fait office de rapporteur à la quatrième session.

C. Ordre du jour et organisation des travaux

7. À la 1re séance, tenue le 11 février 1997, le Groupe intergouvernemental a adopté son ordre du jour provisoire (document E/CN.17/IPF/1997/1) et approuvé l'organisation des travaux. L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Application aux niveaux national et international des décisions relatives aux forêts issues de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris l'examen des articulations sectorielles et intersectorielles.
3. Coopération internationale dans le domaine de l'assistance financière et du transfert des techniques.
4. Recherche scientifique, évaluation des ressources forestières et définition de critères et d'indicateurs pour la gestion durable des forêts.
5. Commerce et environnement relativement aux produits et services forestiers.
6. Organisations internationales et institutions et instruments multilatéraux, y compris les mécanismes juridiques appropriés.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Groupe intergouvernemental sur les travaux de sa quatrième session.

8. À sa 1re session également, le Groupe intergouvernemental a décidé de créer deux groupes de travail intersessions qui seraient présidés chacun par un des deux Coprésidents.

D. Participation

9. ... représentants d'États membres de la Commission du développement durable ont participé à la session. Des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de la Communauté européenne, ainsi que des représentants d'organismes du système des Nations Unies et d'organes créés en vertu d'instruments internationaux, des observateurs d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et d'autres

organisations ont également pris part aux travaux (une liste des participants sera incluse dans l'annexe I au rapport final).

E. Documentation

10. Le Groupe était saisi des documents ci-après :

a) Rapport du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts sur les travaux de sa troisième session (Genève, 9-20 septembre 1996) (E/CN.17/IPF/1997/2);

b) Note du Secrétariat portant communication d'une note des Coprésidents du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts concernant les éléments du projet de rapport du Groupe intergouvernemental sur les travaux de sa quatrième session (E/CN.17/IPF/1997/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme V.1 : organisations internationales et institutions et instruments multilatéraux (E/CN.17/IPF/1997/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur les mesures pouvant être prises pour donner suite aux travaux du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts concernant l'élément de programme V.2 : recherche d'un consensus aux fins d'une application plus poussée des principes relatifs aux forêts (E/CN.17/IPF/1997/5);

e) Lettre datée du 15 janvier 1997, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Colombie et du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies portant communication des propositions d'action et de la déclaration adoptée à la Réunion internationale des populations autochtones et autres populations tributaires des forêts, qui, tenue à Leticia (Colombie) du 9 au 13 décembre 1996, portait sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts (E/CN.17/IPF/1997/6);

f) Lettre datée du 27 janvier 1997, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Suède et de l'Ouganda, et portant communication du rapport définitif de l'Atelier intergouvernemental d'experts sur l'exploitation viable des forêts et l'aménagement du territoire, tenu à Stockholm du 14 au 18 octobre 1996 (E/CN.17/IPF/1997/7);

g) Note du Secrétaire général portant communication du texte de la décision III/12 adoptée par la troisième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue à Buenos Aires (Argentine) du 4 au 15 novembre 1996 (E/CN.17/IPF/1997/8);

h) Note verbale datée du 5 février 1997, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, et portant communication du rapport final de l'Atelier international sur l'application intégrée des pratiques de gestion durable des forêts, qui s'est tenu à Kochi (Japon) du 22 au 25 novembre 1996 (E/CN.17/IPF/1997/9).